

Nouveau record : 9 millions d'ordonnances d'opioïdes délivrées en Ontario

Selon un nouveau rapport, des opioïdes plus forts sont prescrits à plus d'Ontariens

TORONTO, le 17 mai 2017 – Selon un nouveau rapport, les Ontariens se sont fait prescrire plus de 9 millions d'opioïdes en 2015-2016, ce qui constitue une hausse de près de 450 000 ordonnances en trois ans. En outre, ces opioïdes (l'hydromorphone, par exemple) sont devenus plus forts et les médecins prescrivent moins d'opioïdes plus faibles comme la codéine.

D'après le rapport *9 millions d'ordonnances* publié par Qualité des services de santé Ontario (QSSO), presque deux millions d'Ontariens se font prescrire des opioïdes chaque année – autrement dit, un Ontarien sur sept ou 14 % de la population.

Malgré toutes les campagnes de sensibilisation menées auprès du grand public et de la communauté médicale sur les décès causés par les opioïdes et sur la prévalence de la dépendance aux opioïdes, le nombre de personnes qui se sont fait délivrer des ordonnances d'opioïdes dans la province n'a pas reculé depuis trois ans.

« La dépendance aux opioïdes est un problème critique dans notre province, et aussi dans le reste du Canada, déclare Joshua Tepper, président et chef de la direction de Qualité des services de santé Ontario. Nous devons faire plus attention en prescrivant des opioïdes et assurer un meilleur accès et de meilleurs soins aux personnes dépendantes des opioïdes. »

Le rapport étudie les types d'opioïdes prescrits en Ontario. Selon ce rapport, le nombre de personnes qui se sont fait prescrire de l'hydromorphone – substance qui est à peu près cinq fois plus forte que la morphine – s'est accru de presque 30 % en trois ans. En effet, il est passé d'un peu plus de 200 000 à près de 259 000. Pendant cette période, le nombre de patients qui se sont fait prescrire de la codéine – produit plus faible que la morphine – ou ses composés a chuté de 7 %, passant de presque 986 000 à plus de 912 000. D'autre part, le nombre d'ordonnances d'oxycodone et de ses composés n'a guère changé en trois ans, et ce, malgré tout le travail de sensibilisation effectué sur le danger que présentent les opioïdes.

Le nombre total d'ordonnances d'opioïdes varie considérablement d'une région à l'autre, allant de 38 ordonnances pour 100 personnes dans le réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) du Centre à presque le triple, soit 110 ordonnances pour 100 personnes dans la région du Nord-Est.

Dans le rapport, une patiente et un professionnel de la santé racontent leur histoire. Christine, infirmière d'Ottawa, s'est mise à prendre des opioïdes pour soulager la douleur qu'elle ressentait après s'être blessée dans un accident de voiture. Elle est devenue dépendante aux médicaments et a commencé à en acheter dans la rue. Prise dans un engrenage destructeur, elle a échoué en prison avant de se retrouver dans la rue.

« Après ma sortie de prison, je me suis retrouvée dans un refuge, confie Christine dans le rapport. À ma grande surprise, j'ai fini par devenir accro à d'autres drogues. Ma situation n'a fait qu'empirer. Impossible de m'arrêter. »

Pour s'attaquer au problème croissant de la consommation d'opioïdes et à la demande du ministre de la Santé et des Soins de longue durée, Qualité des services de santé Ontario élabore trois séries de normes de qualité : l'une expliquera aux patients et aux cliniciens le concept de qualité des soins prodigués aux adultes et aux adolescents dépendants aux opioïdes, tandis que les deux autres expliqueront comment prescrire des opioïdes pour gérer la douleur chronique ou aiguë. Ces normes sont établies en collaboration avec des patients, des fournisseurs de soins, des médecins, des infirmières, des cliniciens et des organismes partout dans la province. QSSO affichera sur son site des versions préliminaires de ces normes, qui se fonderont sur les meilleures données probantes, et lancera une invitation à présenter des commentaires pendant l'automne.

Cet automne, QSSO communiquera ses rapports sur les pratiques exemplaires aux médecins de famille, qui pourront ainsi comparer leurs méthodes de prescription des opioïdes à celles de leurs collègues et aux pratiques exemplaires, et leur fournira des liens vers les ressources et les stratégies qui les aideront à s'améliorer.

Les divers gouvernements travaillent ensemble pour améliorer les méthodes de prescription et réduire l'accès aux opioïdes non nécessaires, afin de mieux prévenir la surconsommation d'opioïdes et traiter les personnes dépendantes et atténuer les risques.

Le rapport est consultable à : www.hqontario.ca/Prescriptiondopioïdes.

Qualité des services de santé Ontario

Qualité des services de santé Ontario est le conseiller provincial en ce qui a trait à la qualité des soins de santé. L'organisme, qui vise l'excellence des soins de santé pour tous, publie des rapports sur la performance du système de santé, établit des normes de qualité, évalue l'efficacité des nouvelles technologies et des nouveaux services de santé, et prône l'amélioration de la qualité dans le but d'instaurer des changements positifs et durables. Consultez www.hqontario.ca/Accueil pour en savoir plus.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements ou fixer une entrevue, contacter :
Reena Kudhail, conseillère principale en communications, Qualité des services de santé Ontario
reena.kudhail@hqontario.ca
Bureau : 416 323-6868, poste 694, cell. : 416 770-1898